

# Démarche ESG – Carbone 2018

Critères Environnementaux,  
Sociaux et de Gouvernance

HSBC Assurances Vie (France)



**HSBC**  
Assurances

## Sommaire

---

◆ <b>HSBC connecte les clients aux opportunités</b>	<b>2</b>
○ Trois leviers d'action majeurs en matière de développement durable	3
○ Changement climatique : HSBC engagé au sein des institutions représentatives	3
○ Pourquoi l'investissement durable est-il clé pour le groupe HSBC ?	4
○ Intégration des critères de durabilité et d'éthique dans les processus d'investissement	4
◆ <b>Prise en compte des impératifs d'investissement responsable par HSBC Assurances Vie (France)</b>	<b>6</b>
○ Une allocation du fonds euros de HSBC Assurances Vie (France) qui privilégie la durabilité	7
○ Répartition des investissements totaux (fonds euros et unités de compte)	8
○ HSBC Assurances Vie (France) s'appuie sur l'expertise de HSBC Global Asset Management (France)	9
○ Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissements	10
○ Actionnariat actif	10
○ Notations ESG et empreinte carbone des fonds gérés par HSBC Global Asset Management (France) pour le compte de HSBC Assurances Vie (France)	11
○ Focus sur les fonds labellisés	13
○ Des investissements directs de HSBC Assurances Vie (France) dans l'économie durable	14
• Une politique d'investissements qui exclut certains secteurs d'activités	14
• Une politique d'investissement immobilier visant les meilleurs standards environnementaux	14
• Des investissements vers les collectivités locales françaises	16
• Une contribution à la transition énergétique et climatique	17
○ HSBC Assurances Vie (France) a participé à la recherche médicale	18
◆ <b>Annexes : rapports de gestion - HSBC Global Asset Management (France)</b>	<b>20</b>

# HSBC connecte les clients aux opportunités

L'ambition du Groupe HSBC est d'accompagner la croissance partout où elle se trouve, en aidant les entreprises à se développer et les économies à prospérer, et en permettant ainsi à des hommes et des femmes de réaliser leurs souhaits et de concrétiser leurs ambitions.

Filiale de HSBC France, HSBC Assurances Vie (France) s'inscrit pleinement dans cette démarche, prend appui sur l'expertise de HSBC Global Asset Management (France) dans la gestion de ses actifs, et prend en compte les impératifs d'investissement responsable dans sa politique d'investissements.

Les initiatives décrites ci-après s'inscrivent dans le cadre de l'article 173 VI de la loi n°2015-992 sur la transition énergétique pour la croissance verte. Cette directive invite les investisseurs institutionnels à publier des informations sur la manière dont ils prennent en compte les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et sur les moyens qu'ils mettent en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique.



*« Intégrer le long terme fait partie des valeurs et de la culture de HSBC Assurances depuis sa création. Nous sommes au service de nos clients, avec une vision qui prend en compte leurs intérêts de long terme, la protection de l'environnement, et une gestion saine et prudente de nos risques. »*

Eric Emoré, Directeur Général de HSBC Assurances Vie (France)



*« La différence de rendement entre une entreprise vertueuse, et une autre qui l'est moins, se révèle sur le long terme. En tant qu'assureur et investisseur pour le compte de nos clients, nous donnons du sens à nos choix d'investissements. L'intégration de critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance est un principe évident, car il est source de valeur pour nous, et pour nos clients. »*

Céline Boué, Directrice des Investissements de HSBC Assurances Vie (France)

## Trois leviers d'action majeurs en matière de développement durable

Aujourd'hui, l'approche du Groupe HSBC en matière de développement durable se concentre sur trois domaines principaux : la finance durable, les chaînes d'approvisionnement durables, ainsi que l'employabilité et l'éducation financière.

### ◆ Financement durable

HSBC aspire à être un leader dans le financement, la gestion et l'organisation de la transition vers un monde bas carbone. HSBC a défini une série d'engagements à l'appui de cet objectif, notamment celui de consacrer 100 milliards de dollars à des projets de financement et d'investissement durables d'ici 2025. L'amélioration de l'efficacité de ses propres opérations fait également partie de ses engagements, et HSBC projette que 100 % de son électricité soit issue de sources d'énergies renouvelables d'ici 2030.

### ◆ Chaînes d'approvisionnement durables

Grâce à ses partenariats avec des clients, des organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes clés, HSBC encourage les activités commerciales responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. HSBC a pour objectif d'aider ses clients à réduire l'impact environnemental de leurs chaînes d'approvisionnement et de favoriser la croissance durable des petites et moyennes entreprises.

### ◆ Employabilité et éducation financière

Dans un monde en rapide évolution, les compétences professionnelles et les connaissances financières sont plus importantes que jamais. HSBC encourage ses clients, ses communautés ainsi que ses collaborateurs à développer ces deux aspects pour leur permettre de réussir dans le monde moderne.

## Changement climatique : HSBC engagé au sein des institutions représentatives

La croissance durable est encouragée par des réseaux de commerce international résilients et responsables. HSBC travaille avec ses entreprises partenaires ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et contribue activement à la recherche et au débat public sur les enjeux d'une économie durable. Ainsi, les entités de gestion d'actifs et d'assurance de HSBC sont membres de plusieurs institutions représentatives de l'industrie financière axées sur le changement climatique :



---

## Pourquoi l'investissement durable est-il clé pour le groupe HSBC ?

HSBC est convaincu que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent affecter la valeur de ses investissements. HSBC place ainsi l'approche ESG au cœur de ses décisions et processus d'investissement.

Le groupe HSBC s'est engagé sur 100 milliards de dollars de financements et investissements verts d'ici 2025.



Les facteurs ESG ne sont pas toujours pris en compte par le marché.



Les clients ont un intérêt croissant dans l'investissement durable.



Les régulateurs encouragent la prise en compte de facteurs ESG.



- Un rapport risque-performance équilibré : une volatilité plus basse des émetteurs prenant en compte les facteurs ESG  
- Des performances long-terme améliorées



HSBC contribue à apporter une réponse globale aux défis du changement climatique.

---

## Intégration des critères de durabilité et d'éthique dans les processus d'investissements

Les critères ESG ont un effet matériel sur les fondamentaux des entreprises, en termes d'opportunités autant qu'en termes de risques. Depuis 2004, HSBC intègre ces critères dans ses processus d'investissement.

La politique d'HSBC établit une liste d'activités proscrites («prohibited business») et d'activités limitées («restricted business»), au sein de plusieurs secteurs d'activité :

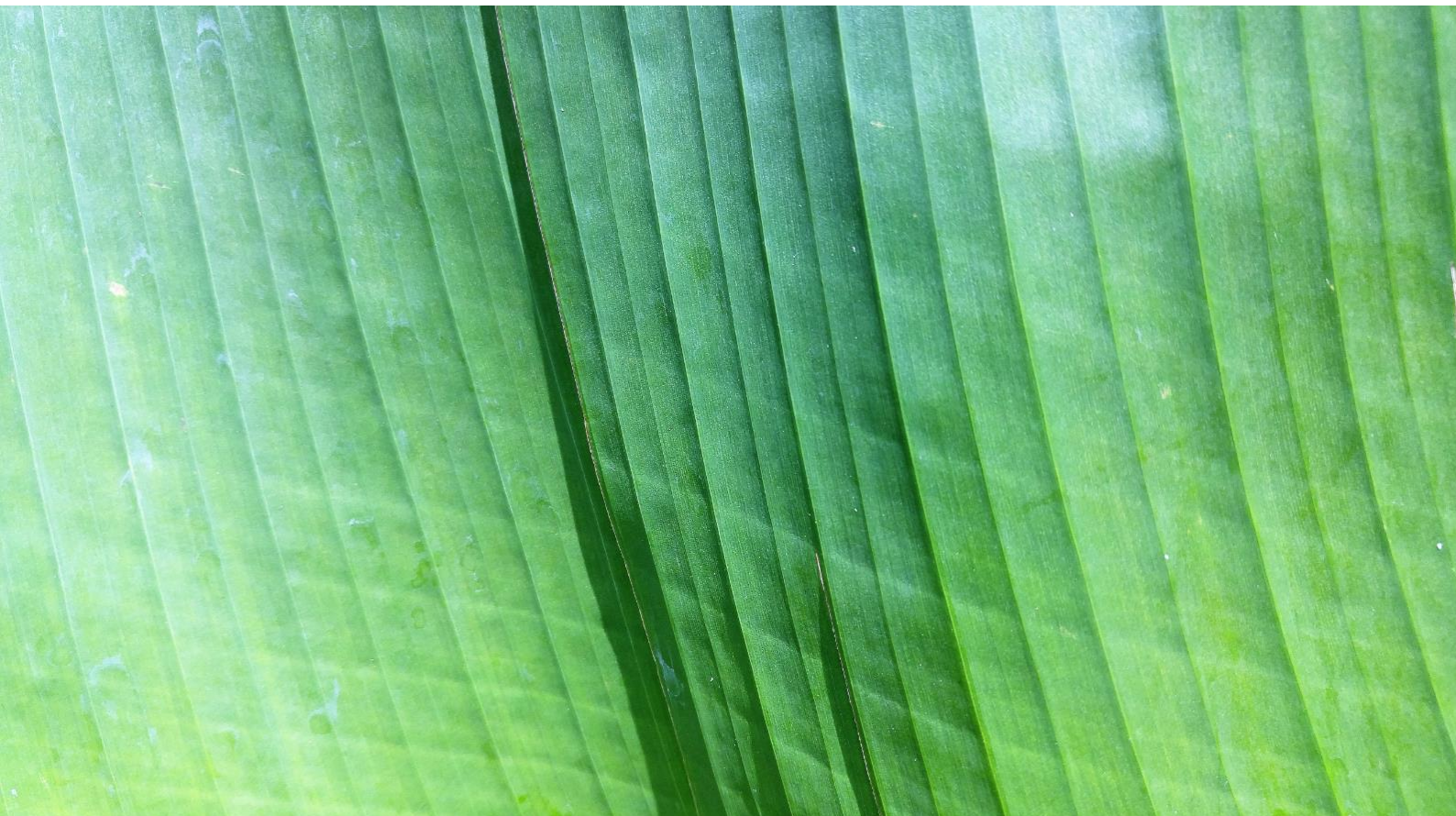
- ◆ Produits agricoles
- ◆ Produits chimiques
- ◆ Equipements de défense
- ◆ Energie (dont production d'électricité à base de charbon, existante et nouvelle)
- ◆ Forêts
- ◆ Mines et métaux (dont nouvelles mines de charbon thermiques, mines à déplacement de sommets, mines qui éliminent des résidus dans les rivières ou les eaux de mer peu profondes)
- ◆ Protection des sites du patrimoine mondial (UNESCO, Ramsar)
- ◆ Principes Equateur

**Il ne s'agit pas d'interdire tout investissement dans ces secteurs, mais de lister :**

- ◆ **les activités que le groupe ne souhaite pas soutenir, l'objectif étant dans ce cas de ne pas prendre de nouvelles expositions et de**

**prévoir un plan de sortie des éventuels investissements déjà en portefeuille,**

- ◆ **les activités à risque pour lesquelles un examen approfondi est effectué avant toute décision d'investissement ou de désinvestissement.**



# Prise en compte des impératifs d'investissement responsable par HSBC Assurances Vie (France)

La politique HSBC Assurances Vie (France) d'investissement responsable s'intègre pleinement dans la politique du Groupe HSBC au regard du financement responsable et de la transition énergétique.

HSBC Assurances Vie (France) est un investisseur de long terme qui contribue au financement de l'économie. La compagnie s'engage notamment dans des projets visant à favoriser une croissance durable de l'économie, et en particulier française.

HSBC Assurances Vie (France) est aussi engagée quant aux enjeux du changement climatique. A l'avenir, ce phénomène peut impacter la valeur de ses actifs et il est nécessaire de poursuivre une politique d'investissement qui anticipe et qui vise à réduire les risques financiers potentiels liés à ces enjeux.

---

## HSBC Assurances Vie (France) en quelques chiffres (31.12.2018)

- Résultat net : 46,9 millions d'euros
- Ratio de Solvabilité 2 : 144 %
- Actifs gérés : 19,7 milliards d'euros

Filiale à 100% de HSBC en France, HSBC Assurances Vie (France) manufacture des produits d'assurance épargne, emprunteur et

temporaire décès. Elle bénéficie du réseau de distribution de HSBC en France auprès des entreprises, des particuliers et de la Banque Privée, ainsi que des investissements du Groupe dans son activité.

Fidèle aux valeurs et aux principes du Groupe HSBC, HSBC Assurances Vie (France) met tout en œuvre quotidiennement pour assurer à ses clients des produits en accord avec leurs besoins ainsi qu'une gestion des risques prudente et pérenne.

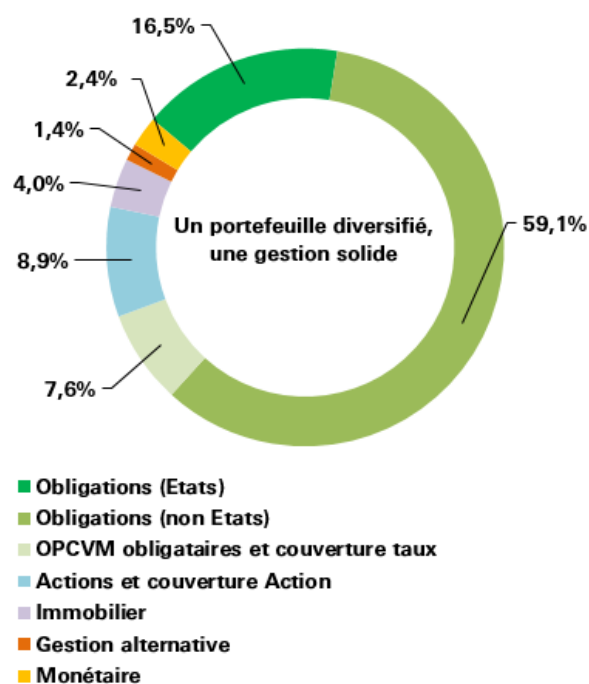
## Une allocation du fonds euros de HSBC Assurances Vie (France) qui privilégie la durabilité

Le principal support financier de HSBC Assurances Vie (France), appelé fonds en euros, offre une garantie en capital, augmentée d'un rendement annuel distribué aux clients sur leurs contrats d'assurance vie. Compte tenu de la garantie apportée aux clients par le fonds en euros, HSBC Assurances Vie (France) l'investit majoritairement en obligations, moins risquées, tout en veillant à limiter la dilution du rendement de son portefeuille sans en augmenter le risque de crédit.

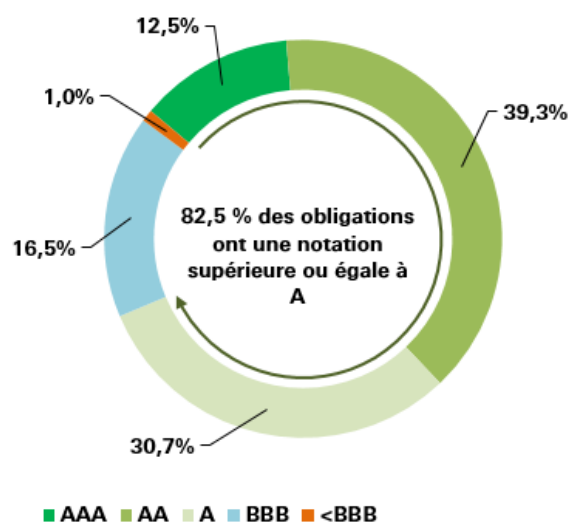
Par ailleurs, ses investissements réguliers vers le financement de l'économie française (petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaires et également infrastructures) témoignent de sa prise en compte, de façon croissante, des impératifs d'investissement responsable et de transition énergétique.

Enfin, HSBC Assurances Vie (France) donne la possibilité à ses clients en assurance vie d'investir directement dans des supports, appelés unités de compte, et ainsi de choisir comment et où ils souhaitent placer leurs investissements.

### Répartition des investissements du fonds en euros (31.12.2018)



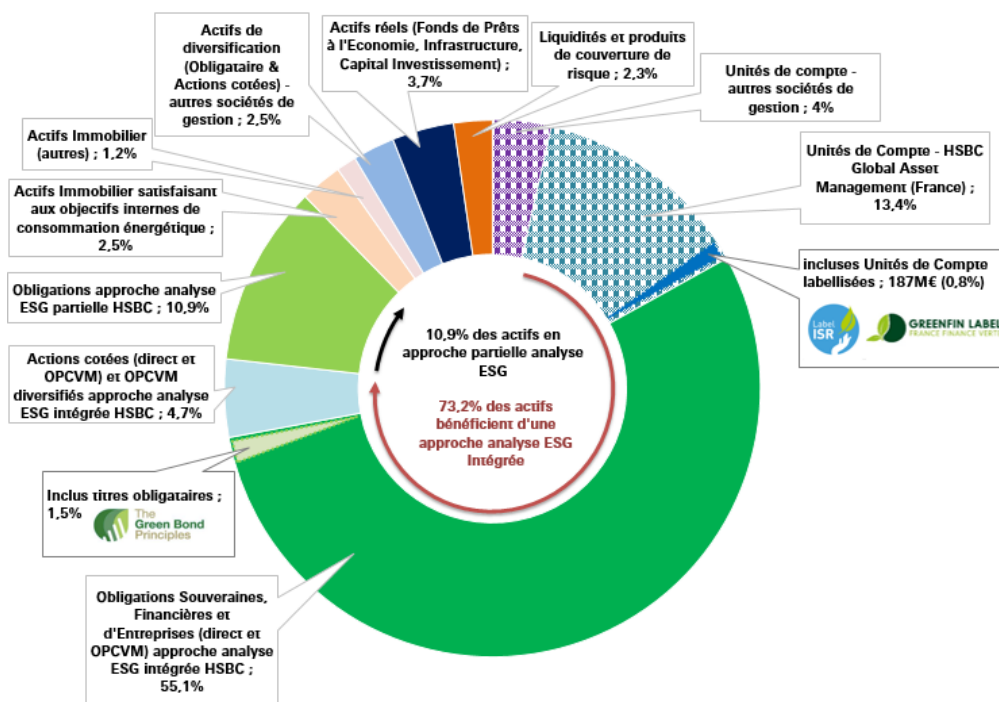
### Répartition par notation<sup>1</sup> des obligations du fonds en euros (31.12.2018)



<sup>1</sup> Selon les référentiels des agences Standard & Poor's et Moody's



## Répartition des investissements totaux (fonds euros, unités de compte, fonds propres et autres produits d'assurances)



En considérant la totalité des investissements en valeur de marché au 31/12/2018 de la société d'Assurances, ce sont 73,2% des actifs qui bénéficient d'une analyse ESG intégrée menée par HSBC Global Asset Management et 84,1% des actifs en intégrant les actifs en approche partielle.

Au-delà des simples considérations ESG, HSBC Assurances s'attache à analyser son portefeuille de façon fine au regard de ses engagements de financement de l'économie réelle, ce sont ainsi 3,7% de l'actif total qui sont alloués en actifs réels hors immobiliers : Fonds de prêts à l'économie, Infrastructure en dette et en capital et Capital Investissement, lui permettant ainsi de jouer pleinement son rôle d'investisseur de long terme.



### Evaluation du niveau de maturité de la démarche de HSBC Assurances Vie (France)

Le premier baromètre ESG-Climat de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) a évalué au niveau « avancé » la maturité de la démarche d'investisseur responsable de HSBC Assurances Vie (France) concernant l'intégration, dans ses stratégies d'investissement, de critères ESG et climat.

Sa notation de 61/100 est en ligne avec l'ensemble de la profession (60/100)<sup>2</sup>.

<sup>2</sup>Au 31.12.2017. Première édition du baromètre d'évaluation de l'intégration des critères ESG-Climat par les assureurs établi par la Fédération Française de l'Assurance (FFA). <https://www.ffa-assurance.fr/la-federation/publications/rse-et-developpement-durable/1ere-edition-du-barometre-evaluation-de>

---

## HSBC Assurances Vie s'appuie sur l'expertise de HSBC Global Asset Management (France)

La filiale de gestion d'actifs de HSBC, HSBC Global Asset Management (France), gère une partie importante du fonds en euros de HSBC Assurances Vie (France), avec, entre autres :

- ◆ plus de 12 milliards d'euros d'obligations (Etats ou autres).
- ◆ près de 200 millions d'euros d'actions en direct
- ◆ un Organisme de Placement Collectif dédié investissant en actions de la zone euro, représentant un peu plus de 580 millions d'euros

En matière d'investissement responsable, HSBC Assurances Vie (France) bénéficie ainsi d'une expertise historique : depuis 2001, les solutions d'investissement de HSBC Global Asset Management (France) intègrent les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et climat, et la compagnie a été parmi les premières à adhérer aux Principes pour un Investissement Responsable (PRI) en juin 2006. Plus globalement, HSBC Assurances Vie (France) est attentif à ce que les sociétés de gestion d'actifs dont elle est partenaire soient également signataires des PRI.

Dans le cadre de ses décisions d'investissement, quelle que soit la classe d'actifs, HSBC Global Asset Management (France) tient compte de toutes les données disponibles sur un émetteur, notamment les critères ESG, et ce, grâce à une analyse financière interne, à des recherches conduites par des prestataires externes et de fournisseurs de données ainsi que par le biais

d'informations collectées lors d'échanges avec les entreprises.

### Qu'est-ce que l'approche ESG ?

L'intégration ESG désigne la prise en compte des enjeux Environnementaux, Sociaux, et Gouvernance dans la gestion financière. Les facteurs ESG sont des critères d'analyse qui complètent les critères financiers traditionnels. L'intégration ESG suppose le développement d'une vision holistique de l'entreprise : son attractivité financière est mesurée par les critères de l'analyse financière traditionnelle puis nuancée et appréciée à l'aide de critères extra-financiers ESG, vecteurs de risque ou d'opportunité.

Chez HSBC Global Asset Management (France), l'intégration ESG s'applique à la totalité des univers d'investissement dans le monde, y compris les pays émergents, à toutes les classes d'actifs : actions, obligations souveraines et d'entreprises, monétaires et diversifiées. L'entreprise est convaincue que les enjeux ESG ont un impact financier sur la profitabilité, la valorisation et les spreads de crédit des émetteurs.

La recherche et l'analyse ESG sont intégrées aux systèmes et aux outils de gestion et d'analyse et permettent d'approfondir la compréhension des risques et des opportunités d'une entreprise ou d'un émetteur. L'analyse ESG/Carbone est également utilisée comme outil de filtrage dans le cadre des stratégies Investissement Socialement Responsable (ISR) et des stratégies thématiques bas-carbone et transition énergétique.

---

## Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissements



### Environnemental

- ◆ Emissions carbone
- ◆ Epuisement des ressources
- ◆ Rareté de l'eau
- ◆ Gestion des déchets / pollution
- ◆ Déforestation



### Social

- ◆ Normes et pratiques de travail
- ◆ Intégrité de la chaîne d'approvisionnement
- ◆ Santé et sécurité
- ◆ Management du capital humain



### Gouvernance

- ◆ Structure du conseil d'administration
- ◆ Indépendance du conseil d'administration
- ◆ Management des risques
- ◆ Audit et contrôles

---

## Politique d'Actionnariat actif

Une politique d'actionnariat actif est une composante essentielle de l'approche du Groupe HSBC en matière d'investissement responsable. L'investisseur encourage ainsi les entreprises à adopter de meilleures pratiques dans la durée et utilise ses droits de vote afin de signifier ses inquiétudes en termes d'enjeux ESG et de risque climat.

En 2018, l'effort a été renforcé tant dans l'exercice des droits de vote que dans le dialogue actionnarial et sur les questionnements ESG, en particulier. Dans le cadre des rencontres organisées avec les entreprises, HSBC Global Asset Management (France) a abordé de manière formalisée la prise en compte des enjeux ESG et climatiques avec les équipes dirigeantes de près de 300 sociétés européennes (150 en 2017).

---

**En savoir plus sur la démarche ESG de HSBC Global Asset Management (France) :**

→ Toute la démarche ESG : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/common/france/demarche-esg-carbone.pdf>

→ Premier Rapport d'engagement actionnarial : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/amfr-stewardship-report-2019.pdf>

## Notations ESG et empreinte carbone des mandats et fonds gérés par HSBC Global Asset Management (France) pour le compte de HSBC Assurances Vie (France)

### Notation du mandat obligataire : obligations et titres de créance en euros (au 31/12/2018)

Actif total 12,5 milliards d'euros  
 Indice de référence 100 % BARCLAYS EURO AGGREGATE

Notation ESG <sup>3</sup>	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	5,92	5,70	5,49	5,59	87,51 %
Indice de référence	5,24	6,03	5,92	5,58	95,24 %
Empreinte carbone <sup>4</sup>	Intensité carbone <sup>5</sup>		Taux de couverture <sup>6</sup>		
Portefeuille	138,71		76,27 %		
Indice de référence	177,33		70,25 %		

<sup>3</sup> HSBC Global Asset Management (France) attribue ainsi une note E : note Environnement, une note S : note Sociale, une note G : note Gouvernance, et enfin une note ESG : note globale du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérent à chaque secteur selon un processus de notation interne. La note ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur du portefeuille, hors émissions gouvernementales. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement, hors émissions gouvernementales. Les émissions gouvernementales et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G. Source : HSBC Global Asset Management (France)

<sup>4</sup> Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

<sup>5</sup> Intensité carbone : exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ du chiffre d'affaires. Pour calculer cette intensité, HSBC Global Asset Management (France) prend en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2). Le calcul de la contribution d'une entreprise ou d'un émetteur à l'empreinte carbone est pondéré par le montant investi dans le portefeuille soit la capitalisation boursière pour un fonds actions (2) la dette totale (dette à long terme + dette à court terme) pour un fonds obligataire (3) 100% de la valeur d'entreprise (capital + dettes) pour un fonds diversifiés. La part détenue se calcule au niveau de l'entreprise et, dans le cas d'un fonds diversifié, nous agrégeons les investissements en titres actions et en titres obligataires d'un même émetteur. Nous ramenons à zéro la contribution des émissions de CO<sub>2</sub> des liquidités et assimilés ainsi que celle des instruments financiers à terme. Dans le cas des fonds de fonds, les contributions des fonds au bilan carbone sont agrégées pour déterminer le poids carbone de la totalité du portefeuille.

<sup>6</sup> Dans le calcul du taux de couverture, seuls les titres du secteur privé sont pris en compte. Sont exclus les liquidités, les produits dérivés, les titres gouvernementaux et supranationaux.

## Notation de l'Organisme de Placements Collectifs (OPC) Erisa Actions Grandes

### Valeurs

(au 31/12/2018)

Actif total 584 millions d'euros  
Indice de référence 100% MSCI EMU (NR)

<b>Notation ESG<sup>3</sup></b>	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	7,09	5,11	5,65	5,72	95,20 %
Indice de référence	6,79	5,20	5,73	5,79	99,43 %
<b>Empreinte carbone<sup>4</sup></b>	Intensité carbone <sup>5</sup>		Taux de couverture <sup>6</sup>		
Portefeuille	308,22		100 %		
Indice de référence	195,15		98,37 %		

## Notation du mandat actions : actions zone euro

(au 31/12/2018)

Actif total 195 millions d'euros  
Classification AMF Zone euro

<b>Notation ESG<sup>3</sup></b>	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	7,10	5,22	6,01	5,97	91,47 %
<b>Empreinte carbone<sup>4</sup></b>	Intensité carbone <sup>5</sup>		Taux de couverture <sup>6</sup>		
Portefeuille	177,73		100 %		



---

## Focus sur les fonds labellisés

Au sein de leur contrat d'assurance vie, les clients de HSBC Assurances Vie (France) peuvent choisir d'investir dans des fonds ayant obtenu un Label d'Etat, gérés par HSBC Global Asset Management (France).

◆ **Fonds labellisés ISR (Investissement Socialement Responsable)**



Le label ISR, attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants,

constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable<sup>7</sup>. Les fonds HSBC SRI Euroland Equity et HSBC SRI Euro Bond sont labellisés ISR et proposent une performance financière au rendez-vous.

◆ **Fonds labellisé Greenfin**



Pendant  
environnemental du  
label ISR, le label

TEEC participe au financement de la transition écologique et énergétique, en investissant dans des secteurs liés à l'économie verte, tels que les énergies renouvelables, l'économie circulaire, les transports durables...

Le fonds HSBC Europe Equity Green Transition a été lancé en novembre 2018 et

<sup>7</sup> Pour en savoir plus : [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr), Rapport extra-financier des fonds ISR [www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/reporting-extra-fi-210918-fcp.pdf](http://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/reporting-extra-fi-210918-fcp.pdf)

<sup>8</sup> Anciennement Label Transition Énergétique et Écologique pour le Climat, le label a changé de nom en mai 2019 et s'appelle désormais «Greenfin label France finance verte». Lancé fin 2015, suite à la COP21, il garantit que le fonds contribue au financement de la transition énergétique. Porté par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, il répond aux

est labellisé Greenfin. Ce fonds investit dans des entreprises qui se concentrent sur la transition écologique, qui ont des avantages compétitifs en termes d'innovation, de processus et de produits, et qui présentent des perspectives de croissance durable<sup>8</sup>.

◆ **Fonds bas-carbone**

Lancés en 2017, les fonds HSBC GIF Global Lower Carbon Equity et HSBC GIF Global Lower Carbon Bond adoptent une stratégie bas-carbone et permettent ainsi aux investisseurs particuliers de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le fonds HSBC GIF Global Lower Carbon Bond investit dans un portefeuille d'obligations d'entreprises et cherche à afficher une empreinte carbone significativement plus faible que son indice de référence<sup>9</sup> grâce à une prise en compte de l'impact de chaque émetteur et de son secteur d'activité sur les émissions globales de CO2. Le portefeuille HSBC GIF Global Lower Carbon Equity est investi dans des actions internationales dont l'empreinte carbone est significativement inférieure à celle de son indice de référence.<sup>10</sup>

obligations de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Pour plus d'information : [www.assetmanagement.hsbc.fr/retail-investors/hsbc-europe-equity-green-transition](http://www.assetmanagement.hsbc.fr/retail-investors/hsbc-europe-equity-green-transition)

<sup>9</sup> Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporates Diversified Hedged USD

<sup>10</sup> MSCI World Net

---

## **Des investissements directs de HSBC Assurances Vie dans l'économie durable**

En tant qu'investisseur de long terme, HSBC Assurances Vie (France) exerce sa responsabilité et contribue à investir dans des projets favorisant une croissance durable de l'économie. L'entreprise s'attache ainsi à lier création de valeur et développement durable dans sa politique de gestion.

### **Une politique d'investissements qui exclut certains secteurs d'activités**

La politique d'investissements d'HSBC établit une liste d'activités proscrites («prohibited business») et d'activités limitées («restricted business»). Cette politique a également été adoptée en Comité d'Investissement pour HSBC Insurance (toutes entités d'assurances du groupe HSBC dont HSBC Assurances Vie (France) fait partie) le 9 Octobre 2018.

Une étude préliminaire sur le portefeuille HSBC Assurances Vie France au 31 décembre 2018, menée par le consultant indépendant Sustainalytics, a conclu que la politique actuelle était 100% en ligne avec les nouveaux standards applicables au sein du Groupe. Une revue approfondie des portefeuilles de l'assurance (portant sur 14,4 Mds € d'actifs) a lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, avec des indicateurs de risques suivis à partir de mai 2019.

Cette politique répond notamment à l'objectif de l'initiative charbon validée par le Conseil Exécutif de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et annoncée en décembre 2017.<sup>11</sup>

Enfin, en ligne avec les engagements pris par HSBC Group Insurance lors de la journée mondiale anti-tabac et de par sa qualité d'Assureur Vie et Prévoyance, soucieux des risques sur la santé causés par la consommation du tabac, HSBC Assurances ne souhaite pas soutenir et financer ce secteur et exclut ainsi également les valeurs liées au tabac.

### **Une politique d'investissement immobilier visant les meilleurs standards environnementaux**

La politique d'investissements de HSBC Assurances Vie (France) veille à la performance énergétique et à la qualité environnementale de son patrimoine immobilier, avec pour objectifs l'acquisition de biens

<sup>11</sup> « La FFA prend acte de la volonté de ses membres de ne plus investir dans les entreprises qui ne renonceraient pas à leur plan de développement de nouvelles centrales à charbon. Par ailleurs, la Fédération appelle ses membres à définir une stratégie d'investissement

reposant sur l'évaluation de l'exposition de leurs portefeuilles au charbon et la définition de seuils d'investissement selon des critères de chiffre d'affaires et de mix énergétique charbon. »

répondant aux standards les plus élevés en matière environnementale, et la restructuration des immeubles vacants qui le nécessitent en visant à atteindre des labels tels que Bâtiment Basse Consommation (BBC) et Haute Qualité Environnementale (HQE).



- ◆ En 2018, HSBC Assurances a poursuivi, dans sa politique immobilière, une démarche de qualité environnementale soutenue. Sur les 4 % des actifs du fonds euros de HSBC Assurances Vie (France) investis en actifs immobiliers (soit 706 millions d'euros), 67,6% sont labellisés BBC ou HQE et 10,5% sont en cours de travaux pour le devenir, ce qui portera à terme la proportion des actifs immobiliers labellisés à 78,1%.
- ◆ Une telle politique contribue également à soutenir la valorisation des immeubles à moyen/long terme. Concernant les immeubles éventuellement vacants, elle augmente aussi la probabilité de retrouver un locataire sensible à la qualité de l'immeuble et aux

économies réalisées grâce à son efficacité énergétique.

- ◆ HSBC Assurances Vie (France) a également pris un engagement d'investissement en 2018 de 30 millions d'euros et a investi, à fin 2018, 24 millions d'euros dans le fonds NEIF III (Next Estate Income Fund III), géré par BNP Paribas REIM Luxembourg. Ce fonds vise à constituer un portefeuille paneuropéen d'immeubles de bureaux modernes de grande qualité environnementale. Trois bâtiments sur les six acquis en 2018 bénéficient déjà d'un label de qualité, les trois autres sont en cours de certification. HSBC Assurances Vie (France) s'implique par ailleurs activement dans la gestion de ce fonds en contribuant, avec deux autres investisseurs, à sa gouvernance.



## Des investissements vers les collectivités locales françaises

En France, les collectivités locales portent la plupart des travaux d'infrastructure permettant l'exercice des services publics, les prestations aux habitants et la gestion et le développement des territoires urbains et ruraux. Via son partenaire ACOFI Gestion, HSBC Assurances Vie (France) a investi 130 millions d'euros au 31 décembre 2018 dans un fonds dédié au financement du secteur public français. Ces investissements servent à financer des chantiers tels que la reconstruction ou la réhabilitation de collèges ou d'écoles. Voici trois illustrations de projets financés par ce fonds :

- ◆ La reconstruction du collège André Siegfried à Saint Romain de Colbosc (Seine-Maritime) : cette reconstruction permet la mise aux normes thermiques et environnementales du bâtiment, avec l'attribution d'un label HQE.



- ◆ La construction d'un pont permettant d'assurer le déplacement de part et d'autre de l'autoroute des espèces animales vivant dans la forêt d'Araize (Ile-et-Vilaine).



- ◆ La mise aux normes énergétiques et d'accessibilité du patrimoine immobilier de la ville de Quimper (bâtiments pour l'accueil du public et pour les archives notamment).



## Une contribution à la transition énergétique et climatique

HSBC Assurances Vie (France) a conscience qu'à l'avenir, les phénomènes liés au réchauffement climatique peuvent impacter la valeur des actifs et qu'il est donc nécessaire de poursuivre une politique d'investissement qui anticipe et vise à réduire les risques financiers potentiels liés à ces enjeux. En 2018, le thème de la transition énergétique et climatique a été pris en compte dans les investissements de HSBC Assurances Vie (France), avec des investissements dans des fonds en actions ou obligations ayant pour objectif de financer des infrastructures et des projets liés à cette problématique.

- ◆ En 2018, la compagnie a poursuivi sa montée en puissance dans l'univers des Green bonds (obligations vertes). Le total des investissements obligataires Green bonds dans le portefeuille de HSBC Assurances Vie (France) est passé de 0,7% à fin 2017 à 1,5% de son actif total et se situe à 270 millions d'euros à fin 2018. En 2018, la compagnie a notamment investi dans trois nouveaux émetteurs en Green bonds qui, comme les *Green Bond Principles* les y invitent, ont publié un rapport détaillant l'utilisation effective des fonds levés :
  - China Nuclear Power : énergies renouvelables (solaire et éolien)
  - Tennet : connexion des éoliennes off-shore en mer du Nord (Pays-Bas et Allemagne)
  - Prologis : financement de projets verts visant à développer l'écoconstruction de bâtiments destinés à la logistique, devant répondre à des normes de qualité strictes (labels Leed, Breeam, HQE...)
- ◆ Un engagement d'investissement de 20 millions d'euros a été pris dans le fonds Conquest Renewable Yield Europe, focalisé sur l'acquisition et la gestion d'actifs réels dans le secteur européen des énergies renouvelables, essentiellement dans le solaire et l'éolien. 15 millions ont déjà été investis fin 2018.

HSBC Assurances Vie (France) envisage de poursuivre en 2019 des investissements similaires avec des gestionnaires en mesure d'accompagner efficacement une telle stratégie.

## HSBC Assurances Vie (France) a participé à la recherche médicale au travers d'une opération de parrainage de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM)



Après la sortie en mars 2018 de son nouveau produit de prévoyance individuelle, HSBC Solution Famille<sup>12</sup>, qui propose une option couvrant certaines maladies graves, HSBC Assurances Vie (France) souhaitait poursuivre ses efforts sur cette problématique, véritable sujet de société avec plus de 10 millions de Français atteints d'Affections

Longue Durée selon l'Assurance Maladie. C'est pourquoi la compagnie a mis en place une opération de parrainage de la Fondation pour la Recherche Médicale. Pour toute souscription d'un contrat HSBC Solution Famille entre le 2 novembre et 31 janvier 2019, HSBC Assurances Vie (France) a reversé la première mensualité client des contrats à la Fondation pour la Recherche Médicale, au profit de la recherche sur les maladies graves. Au total, ce sont ainsi 20 285 euros qui ont été reversés à la Fondation.



*Le chèque a été remis à la Fondation le 11 avril 2019, en présence de :*

*Virginie Bayle Beausir, DGA HSBC Assurances ; Audrey Duval, Responsable Département Philanthropie et Partenariats de la FRM ; Eric Emoré, CEO HSBC Assurances ; Adil Obich, Chef de Produit Prévoyance ; Lilas Laurenti, Head of Retail and Protection HSBC Assurances.*

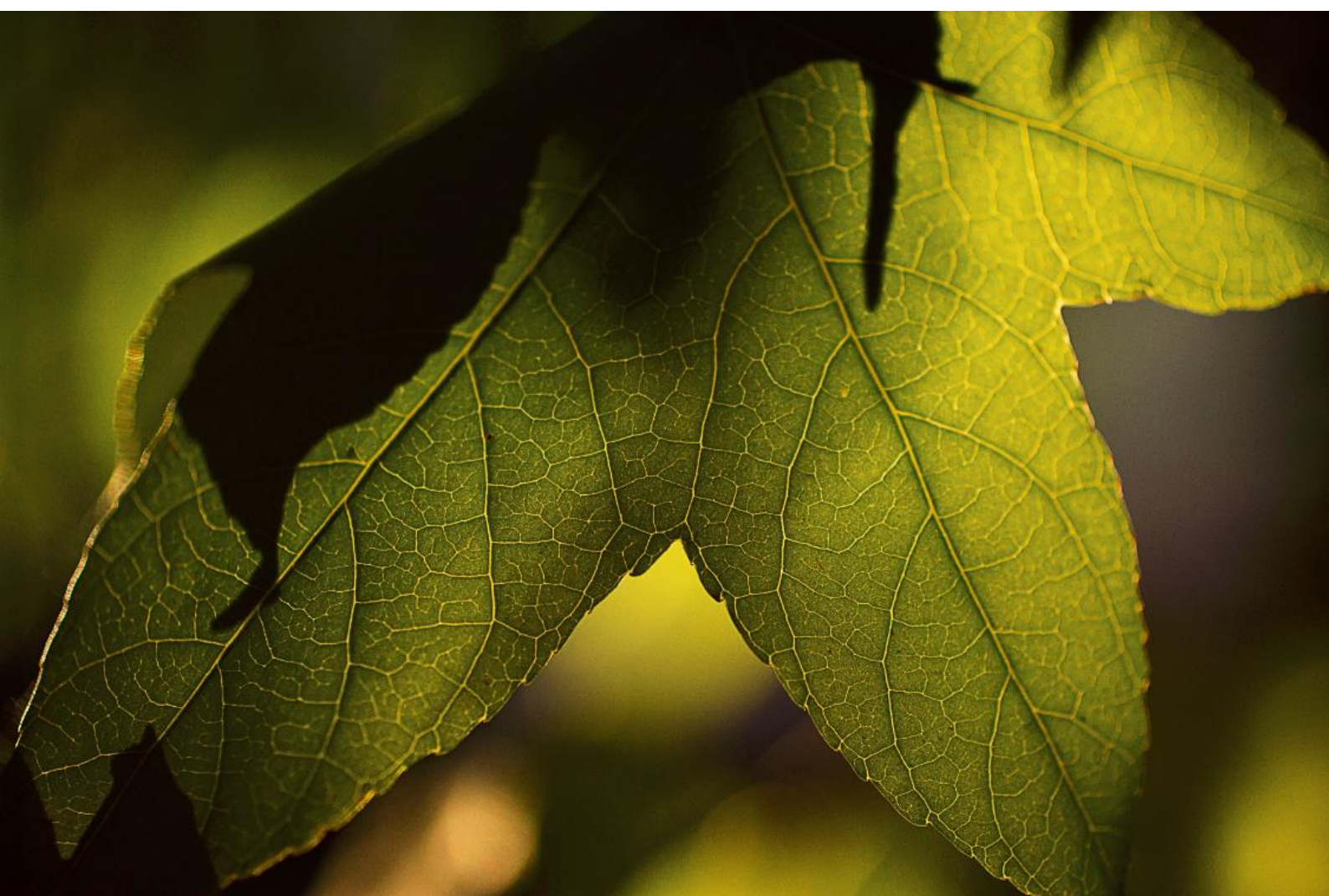
<sup>12</sup> Contrat d'assurance individuel en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie souscrit par l'intermédiaire de HSBC France auprès de HSBC Assurances Vie (France), entreprise régie par le Code des assurances. Dans la limite des dispositions contractuelles.

En tant qu'investisseur de long terme, HSBC Assurances Vie (France) exerce sa responsabilité et contribue à investir dans des projets favorisant une croissance durable de l'économie française et mondiale. L'entreprise s'attache ainsi à lier création de valeur et développement durable dans sa politique de gestion.

En 2019 et dans les années à venir, HSBC Assurances Vie (France) poursuivra des investissements similaires, en s'appuyant sur des gestionnaires, internes ou externes, en mesure d'accompagner efficacement une telle stratégie.

---

Annexes : rapports de gestion - HSBC Global Asset Management (France) : *voir pages suivantes*



# HSBC ASSURANCE VIE OBLIGATAIRE

Rapport extra-financier au 31/12/2018

## Informations Pratiques

Actif Total (EUR)	12 583 455 912
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Indice de référence	100% BARCLAYS EURO AGGREGATE

## Notation ESG

	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture (% AUM)
Portefeuille	5.92	5.70	5.49	5.59	87.51%
Indice de référence	5.24	6.03	5.92	5.58	95.24%

Nous attribuons ainsi une note E : note Environnement, une note S : note Sociale, une note G : note Gouvernance et enfin une note ESG : note globale du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne. La note ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur du portefeuille, hors émissions gouvernementales. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement, hors émissions gouvernementales. Les émissions gouvernementales et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.

Source : HSBC Global Asset Management (France)

### Top 5 des positions affichant une note ESG élevée\*

ISIN	Libellé	Poids	Note ESG
XS0429114530	IBRD 3.875% 20/05/2019	0.25%	8.39
XS0056190688	IBRD 0% 10/03/2025	0.09%	8.39
XS0053792700	IBRD 0% 28/10/2024	0.01%	8.39
DE000A0BCLA9	DEPFA ACS BANK 4.875% 21/05/2019 CB	0.25%	8.00
XS1811198701	SYDNEY AIRPORT FINANCE 1.75% 26/04/2028	0.29%	7.92

\* Périmètre des titres notés

### Bottom 5 des positions affichant une note ESG faible\*

ISIN	Libellé	Poids	Note ESG
DE000A1919H2	JAB HOLDINGS BV 2.5% 25/06/2029	0.21%	2.85
XS1586555945	VOLKSWAGEN INTL FIN NV 1.875% 30/03/2027	0.15%	3.19
XS1910948162	VOLKSWAGEN 2.625% 16/11/2027	0.23%	3.19
XS1439749364	TEVA PHARM FNC NL II 1.625% 15/10/2028	0.09%	3.30
XS1380334224	BERKSHIRE HATHAWAY INC 2.15% 15/03/2028	0.08%	3.55

\* Périmètre des titres notés

### Top 5 des secteurs affichant une note ESG élevée\*

Libellé	Poids	Note ESG
Supranationaux	4.66%	7.03
Administration locale étrangère	4.59%	6.57
Immobilier	3.40%	6.50
Industrie de base	0.10%	6.37
Autres Services aux Collectivités	0.33%	6.24

\* Moyenne des notes ESG des titres vifs contenus dans les différents secteurs

### Bottom 5 des secteurs affichant une note ESG faible\*

Libellé	Poids	Note ESG
Sociétés Financières	1.88%	4.41
Autres finance	0.56%	4.60
Pfandbriefe Jumbo	0.10%	4.74
Opérations Bancaires	13.17%	4.82
Consommation Cyclique	2.49%	4.97

\* Moyenne des notes ESG des titres vifs contenus dans les différents secteurs

# HSBC ASSURANCE VIE OBLIGATAIRE

Rapport extra-financier au 31/12/2018

## Informations Pratiques

Actif Total (EUR)	12 583 455 912
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Indice de référence	100% BARCLAYS EURO AGGREGATE

## Empreinte Carbone

	Intensité carbone*	Taux de couverture**
Portefeuille	138.71	76.27%
Indice de référence	177.33	70.25%

\*Intensité carbone: exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ du chiffre d'affaires. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Le calcul de la contribution d'une entreprise ou d'un émetteur à l'empreinte carbone est pondérée par le montant investi dans le portefeuille soit (1) la capitalisation boursière pour un fonds actions (2) la dette totale (dette à long terme + dette à court terme) pour un fonds obligataire (3) 100% de la valeur d'entreprise (capital + dettes) pour un fonds diversifiés. La part détenue se calcule au niveau de l'entreprise et, dans le cas d'un fonds diversifié, nous agrégeons les investissements en titres actions et en titres obligataires d'un même émetteur. Nous ramenons à zéro la contribution des émissions de CO<sub>2</sub> des liquidités et assimilés ainsi que celle des instruments financiers à terme. Dans le cas des fonds de fonds, les contributions des fonds au bilan carbone sont agrégés pour déterminer le poids carbone de la totalité du portefeuille.

\*\* Dans le calcul du taux de couverture, seuls les titres du secteur privé sont pris en compte. Sont exclus les liquidités, les produits dérivés, les titres gouvernementaux et supranationaux.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

## Informations Importantes

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Global Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Global Asset Management (France). En conséquence, HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Les performances citées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites.

Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management (France) sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

HSBC Global Asset Management (France) - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 75419 Paris cedex 08. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense

- 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Global Asset Management (France), de l'agent centralisateur, du service financier ou du représentant habituel. [www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr).

Document mis à jour le 28/05/2019

Copyright © 2019. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.

# ERISA ACTIONS GRANDES VALEURS

Rapport extra-financier au 31/12/2018

## Informations Pratiques

Actif Total (EUR)	584 581 376
Classification AMF	NA-ex-Diversifié
Indice de référence pour information	100% MSCI EMU (NR)

## Notation ESG

	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture (% AUM)
Portefeuille	7.09	5.11	5.65	5.72	95.20%
Indice de référence	6.79	5.20	5.73	5.79	99.43%

Nous attribuons ainsi une note E : note Environnement, une note S : note Sociale, une note G : note Gouvernance et enfin une note ESG : note globale du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne. La note ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur du portefeuille, hors émissions gouvernementales. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement, hors émissions gouvernementales. Les émissions gouvernementales et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.

Source : HSBC Global Asset Management (France)

### Top 5 des positions affichant une note ESG élevée\*

ISIN	Libellé	Poids	Note ESG
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	1.49%	8.06
FR0000120628	AXA SA	2.44%	7.51
GB00B2B0DG97	RELX PLC	0.69%	7.32
NL0009739416	POSTNL	0.76%	7.27
ES0144580Y14	IBERDROLA S.A	2.96%	6.98

\* Périmètre des titres notés

### Bottom 5 des positions affichant une note ESG faible\*

ISIN	Libellé	Poids	Note ESG
LU1598757687	ARCELORMITTAL	1.04%	3.76
FR0000121147	FAURECIA SA - ( EX B.FAURE)	0.72%	3.92
DE000BAY0017	BAYER AG	2.52%	4.05
IT0005239360	UNICREDIT SPA	2.05%	4.40
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	1.85%	4.45

\* Périmètre des titres notés

### Top 5 des secteurs affichant une note ESG élevée\*

Libellé	Poids	Note ESG
Transport	2.92%	7.02
Assurance	6.28%	6.91
Services commerciaux et professionnels	4.18%	6.74
Services aux collectivités	6.48%	6.32
Equipements et services de santé	2.63%	6.29

\* Moyenne des notes ESG des titres vifs contenus dans les différents secteurs

### Bottom 5 des secteurs affichant une note ESG faible\*

Libellé	Poids	Note ESG
Banque	12.80%	4.89
Pharmacie et biotechnologie	7.46%	4.93
Automobiles et équipementiers	7.99%	4.95
Matières premières	7.11%	5.08
Distribution alimentaire	4.24%	5.48

\* Moyenne des notes ESG des titres vifs contenus dans les différents secteurs

# ERISA ACTIONS GRANDES VALEURS

Rapport extra-financier au 31/12/2018

## Informations Pratiques

Actif Total (EUR)	584 581 376
Classification AMF	NA-ex-Diversifié
Indice de référence pour information	100% MSCI EMU (NR)

## Empreinte Carbone

	Intensité carbone*	Taux de couverture**
Portefeuille	308.22	100.00%
Indice de référence	195.15	98.37%

\*Intensité carbone: exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ du chiffre d'affaires. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Le calcul de la contribution d'une entreprise ou d'un émetteur à l'empreinte carbone est pondérée par le montant investi dans le portefeuille soit (1) la capitalisation boursière pour un fonds actions (2) la dette totale (dette à long terme + dette à court terme) pour un fonds obligataire (3) 100% de la valeur d'entreprise (capital + dettes) pour un fonds diversifiés. La part détenue se calcule au niveau de l'entreprise et, dans le cas d'un fonds diversifié, nous agrégeons les investissements en titres actions et en titres obligataires d'un même émetteur. Nous ramenons à zéro la contribution des émissions de CO<sub>2</sub> des liquidités et assimilés ainsi que celle des instruments financiers à terme. Dans le cas des fonds de fonds, les contributions des fonds au bilan carbone sont agrégés pour déterminer le poids carbone de la totalité du portefeuille.

\*\* Dans le calcul du taux de couverture, seuls les titres du secteur privé sont pris en compte. Sont exclus les liquidités, les produits dérivés, les titres gouvernementaux et supranationaux.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

## Informations Importantes

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Global Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Global Asset Management (France). En conséquence, HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Les performances citées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites.

Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management (France) sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

HSBC Global Asset Management (France) - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 75419 Paris cedex 08. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense

- 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Global Asset Management (France), de l'agent centralisateur, du service financier ou du représentant habituel. [www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr).

Document mis à jour le 17/06/2019

Copyright © 2019. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.



# HSBC ASSURANCE VIE ACTIONS

Rapport extra-financier au 31/12/2018

## Informations Pratiques

Actif Total (EUR) 195 354 262  
Classification AMF Actions Françaises

## Notation ESG

	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture (% AUM)
Portefeuille	7.10	5.22	6.01	5.97	91.47%

Nous attribuons ainsi une note E : note Environnement, une note S : note Sociale, une note G : note Gouvernance et enfin une note ESG : note globale du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne. La note ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur du portefeuille, hors émissions gouvernementales. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement, hors émissions gouvernementales. Les émissions gouvernementales et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.

Source : HSBC Global Asset Management (France)

### Top 5 des positions affichant une note ESG élevée\*

ISIN	Libellé	Poids	Note ESG
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	2.19%	8.06
FR0000121667	ESSILORLUXOTTICA	1.56%	8.02
FI0009013296	NESTE OYJ	1.00%	7.87
FR0000120628	AXA SA	2.07%	7.51
GB00B2B0DG97	RELX PLC	2.01%	7.32

\* Périmètre des titres notés

### Bottom 5 des positions affichant une note ESG faible\*

ISIN	Libellé	Poids	Note ESG
DE000BAY0017	BAYER AG	1.71%	4.05
IT0004712375	SALVATORE FERRAGAMO ITALIA SPA	0.45%	4.07
ES0112501012	EBRO FOODS	1.63%	4.10
IT0005239360	UNICREDIT SPA	1.11%	4.40
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG (Francfort)	0.17%	4.46

\* Périmètre des titres notés

### Top 5 des secteurs affichant une note ESG élevée\*

Libellé	Poids	Note ESG
Transport	1.68%	6.77
Services commerciaux et professionnels	5.21%	6.68
Assurance	4.11%	6.46
Energie	5.92%	6.33
Equipements et services de santé	3.43%	6.33

\* Moyenne des notes ESG des titres vifs contenus dans les différents secteurs

### Bottom 5 des secteurs affichant une note ESG faible\*

Libellé	Poids	Note ESG
Sociétés financières	0.17%	4.46
Banque	6.63%	4.87
Pharmacie et biotechnologie	6.22%	4.93
Services de télécommunications	4.29%	5.22
Distribution alimentaire	4.65%	5.48

\* Moyenne des notes ESG des titres vifs contenus dans les différents secteurs

# HSBC ASSURANCE VIE ACTIONS

Rapport extra-financier au 31/12/2018

## Informations Pratiques

Actif Total (EUR) 195 354 262  
Classification AMF Actions Françaises

## Empreinte Carbone

	Intensité carbone*	Taux de couverture**
Portefeuille	177.73	100.00%

\*Intensité carbone: exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ du chiffre d'affaires. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Le calcul de la contribution d'une entreprise ou d'un émetteur à l'empreinte carbone est pondérée par le montant investi dans le portefeuille soit (1) la capitalisation boursière pour un fonds actions (2) la dette totale (dette à long terme + dette à court terme) pour un fonds obligataire (3) 100% de la valeur d'entreprise (capital + dettes) pour un fonds diversifiés. La part détenue se calcule au niveau de l'entreprise et, dans le cas d'un fonds diversifié, nous agrégeons les investissements en titres actions et en titres obligataires d'un même émetteur. Nous ramenons à zéro la contribution des émissions de CO<sub>2</sub> des liquidités et assimilés ainsi que celle des instruments financiers à terme. Dans le cas des fonds de fonds, les contributions des fonds au bilan carbone sont agrégés pour déterminer le poids carbone de la totalité du portefeuille.

\*\* Dans le calcul du taux de couverture, seuls les titres du secteur privé sont pris en compte. Sont exclus les liquidités, les produits dérivés, les titres gouvernementaux et supranationaux.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

## Informations Importantes

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Global Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Global Asset Management (France). En conséquence, HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Les performances citées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites.

Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management (France) sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

HSBC Global Asset Management (France) - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 75419 Paris cedex 08. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense

- 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Global Asset Management (France), de l'agent centralisateur, du service financier ou du représentant habituel. [www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr).

Document mis à jour le 28/05/2019

Copyright © 2019. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.

**Ce document est produit et diffusé par HSBC Assurances Vie (France). L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.**

**Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Assurances Vie (France) sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Assurances Vie (France).**

**En conséquence, HSBC Assurances Vie (France) ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Assurances Vie (France) sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.**

**HSBC Assurances Vie (France) – Entreprise régie par le Code des Assurances – S.A. au capital de 115.000.000 euros. SIREN 338 075 062 RCS Paris. Adresse postale : 75419 Paris Cedex 08. Siège social : 15, rue Vernet - 75008 Paris**

**Document non contractuel, mis à jour le 30/06/2019.**

**Copyright : Tous droits réservés © HSBC Assurances Vie (France), 2019**